

PINAR SELEK EST INNOCENTE



Quelques minutes suffisent pour l'aider à obtenir enfin justice.

Prochainement doit avoir lieu le procès en appel de la condamnation de Pinar Selek. Pour son comité de soutien turc, la manière la plus efficace d'agir consiste à faire une campagne de lettres au ministre de la justice. Il faudrait qu'au moins 10 000 lettres arrivent sur son bureau entre le 1er et le 31 octobre. À vos stylos !

Pour celles et ceux qui ne connaissent pas encore Pinar Selek (qui nous a donné ses secrets de santé dans *Rebelle-Santé* N° 156), voici un petit récapitulatif du parcours de cette femme exceptionnelle actuellement réfugiée en France, à Strasbourg :

Pinar Selek est une sociologue turque engagée depuis des années contre les injustices et pour la paix. Enquêtant auprès de membres du PKK, le mouvement kurde, pour tenter de comprendre les mécanismes générateurs de violence dans son pays, elle a été arrêtée et torturée. C'était le 11 juillet 1998. Pendant une semaine, la police a tenté, sous la torture, de lui arracher les noms des personnes qu'elle avait interviewées. Elle a résisté.

On l'a alors accusée d'avoir perpétré un attentat, une explosion due en réalité à l'explosion accidentelle d'une bouteille de gaz. Libérée à la fin de l'année 2000, elle a ensuite été acquittée à trois reprises : en 2006, en 2008 et en 2011. À chaque fois, la cour de cassation a fait appel du verdict. Or, fin 2012, la cour de justice qui l'avait toujours acquittée a tout à coup fait volte-face. Et le 24 janvier 2013, au terme d'un harcèlement judiciaire de 15 ans, elle a finalement été condamnée à perpétuité contre toute logique et en toute injustice. Ses avocats ont fait appel, mais elle est pour le moment « in-

terdite de séjour » dans son pays qu'elle aime tant, au risque d'être immédiatement arrêtée.

À NOUS DE JOUER

Pinar continue à lutter pour que la vérité gagne la partie et elle veut pouvoir rentrer chez elle librement même si elle aime beaucoup notre pays. Pour cela, il faudrait que la justice soit juste et que son acquittement définitif soit enfin prononcé. Nous pouvons y contribuer en participant à la campagne initiée par ses avocats. Ils comptent sur nous pour que 5 000 lettres au moins partent de France, pays d'accueil de Pinar. Nous pouvons le faire, et même dépasser ce chiffre !

EN PRATIQUE

J'ai moi-même déjà écrit la lettre que je vais envoyer au ministre de la justice et je vous en mets la photo sur la page suivante. **Inspirez-vous du texte ou recopiez-le en changeant quelques mots (il faut que la lettre soit manuscrite), n'oubliez pas d'indiquer vos nom et adresse, signez-la et mettez-la sous enveloppe timbrée à 0,95 €. Attendez le 1^{er} octobre pour**

mettre votre courrier à la poste. Il faut que les envois soient « concentrés » sur une période courte pour que la campagne soit efficace.

COLLECTEZ LES LETTRES !

Vous pouvez aussi faire comme moi et consacrer un petit carton à la « récolte » de lettres à envoyer début octobre. J'ai décidé, pour ma part, d'inviter tous mes proches et chaque nouvelle personne rencontrée à participer et, pour être sûre que personne n'oublie d'envoyer son courrier le jour J, je vais rassembler tous les courriers pour les mettre moi-même à la poste et j'espère bien que mon carton sera rempli début octobre. Je vous mets la photo dans le prochain numéro ! **Et si vous faites comme moi, prenez en photo votre récolte et envoyez-moi la photo ! Je compte sur vous.**

Sophie Lacoste



C'est un début !

Vos nom
et adresse

Sophie Lacoste
4 rue de la Porte de Meleun
77520 Donnemarie-Donville

M Sadullah ERGIN
Ministre de la Justice
ADALET BAKANLIĞI
06659 BAKANLIKLAR - ANKARA
TÜRKIYE

Monsieur Sadullah ERGIN
Ministre de la justice
ADALET BAKANLIĞI
06659 BAKANLIKLAR - ANKARA
TÜRKIYE

Objet : Procès Pinar Selek le 1^{er} octobre 2013,

Datée
d'octobre

Monsieur,

Votre concitoyenne Pinar Selek est pour moi un exemple par son courage et son engagement auprès des minorités opprimées. Depuis 15 ans, le harcèlement judiciaire dont elle est victime montre l'emprise de pressions politiques sur la justice turque. Pinar Selek est innocente, les preuves sont irréfutables, et son acquittement définitif serait la meilleure démonstration de l'indépendance de la justice turque, une marque affirmée de démocratie.

Espérant une justice juste, cordialement,

Sauvete